



LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



Xavier Arnoult
Vice-président du conseil
de surveillance

GRATITUDE

Chers amis,

Cette année encore, la Fondation a poursuivi avec détermination sa mission auprès des malades de la lèpre, de leur famille et des personnes vulnérables touchées par les maladies tropicales négligées à manifestation cutanée (MTNC).

À travers ses actions, elle agit au plus près des personnes pour répondre aux réalités de terrain : dépister et casser la transmission, soigner et accompagner les malades, prévenir et prendre en charge le handicap, améliorer l'accès à l'eau et à l'hygiène, soutenir les plus fragiles, renforcer les systèmes de santé et sensibiliser durablement les communautés. Pour la première fois cette année, ces dimensions de notre action sont présentées de manière structurée, et illustrées par des résultats concrets.

Ces avancées sont le fruit d'un engagement collectif. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à nos équipes, à nos partenaires, à nos bénévoles et à nos donateurs. Par leur fidélité et leur générosité, ils rendent possible chaque projet et chaque progrès accompli. Rien de cela ne serait possible sans la confiance de celles et ceux qui nous soutiennent. Leur engagement nous oblige et nous honore.

Dans un monde marqué par l'incertitude et les renoncements, notre action rappelle que la solidarité est un choix, une exigence et une espérance. Elle nous engage personnellement, humblement mais résolument, guidés par la conviction que chacun peut agir à son échelle.

Comme nous le rappelait Raoul Follereau :

« Des démissions de notre temps naît la mission de votre vie. »

Présentation de la Fondation Raoul Follereau

La mission de la Fondation

Organisme caritatif privé reconnu d'utilité publique, la Fondation Raoul Follereau agit contre la lèpre et les maladies tropicales négligées cutanées (MTNC). Fidèle à la conviction de son fondateur quant à la dignité inaliénable de toute personne humaine, elle œuvre pour permettre aux personnes touchées de retrouver la santé, l'estime de soi, l'autonomie et leur place dans la société.

En plaçant la personne au cœur de son action, sans distinction d'origine ou de religion, la Fondation déploie au plus près des populations vulnérables une approche globale qui prévient, soigne et relègue.

Son action combat à la fois les maladies, leurs causes profondes (pauvreté, insuffisant accès aux soins, manque d'eau et d'hygiène) et leurs conséquences sociales : exclusion, stigmatisation et perte d'autonomie.

Par l'engagement de ses bénévoles, salariés, partenaires et bienfaiteurs, la Fondation mobilise une communauté de générosité au service d'un monde plus juste et plus humain.

Principes et modalités d'action

Plaçant le respect de toute personne au cœur de son action, la Fondation Raoul Follereau s'inscrit dans la devise de son fondateur : « Aimer, agir ! ». Inspirée par la vision chrétienne de l'homme, elle fonde son engagement sur quatre valeurs structurantes : dignité, solidarité, engagement et espérance.

Afin de lutter durablement contre la lèpre et les MTNC, la Fondation déploie une stratégie globale articulée autour de sept piliers complémentaires :



Dépister et casser
la transmission



Prendre en charge
le handicap



Soigner et développer
l'auto-soin



Donner accès
à l'eau, à l'hygiène
et à
l'assainissement



Développer
l'accompagnement
social
des populations
vulnérables



Renforcer les
systèmes de santé



Plaidoyer et
sensibilisation

Cette approche intégrée permet d'agir simultanément sur les dimensions médicales, sociales, environnementales et institutionnelles de la maladie.

Fidèle à une logique d'« aider à faire », la Fondation privilégie le renforcement des compétences et des structures locales, en appui aux programmes nationaux de santé et à des partenaires de terrain sélectionnés pour leur intégrité, leur compétence et la pérennité de leur engagement.

Soucieuse de son efficacité, elle coordonne son action avec les acteurs susceptibles d'en amplifier l'impact et inscrit ses interventions dans une démarche continue de qualité et d'amélioration. Elle porte également la voix des personnes touchées par la lèpre auprès des institutions et du grand public, convaincue que la lutte contre la maladie passe aussi par le combat contre l'oubli et la stigmatisation.

La Fondation privilégie enfin des actions de long terme et un accompagnement exigeant de ses partenaires. Tous les projets soutenus font l'objet d'un suivi rigoureux, fondé sur des conventions de partenariat, un contrôle des dépenses et une évaluation régulière des actions menées.

Une gouvernance au service de l'exigence et de la transparence

La Fondation est administrée par un directoire de trois membres, qui en assurent la direction de façon collégiale et solidaire, sous le contrôle d'un conseil de surveillance composé de neuf membres bénévoles et d'un commissaire du Gouvernement. Sa gouvernance s'appuie sur plusieurs instances spécialisées (commission financière, commission d'audit et commission scientifique et médicale) dont les membres, nommés pour leur expertise, mettent bénévolement leurs compétences au service de la Fondation. Un dispositif de contrôle interne, un commissaire aux comptes ainsi que le Comité de la Charte du Don en confiance viennent compléter ce dispositif de supervision, garantissant la rigueur de la gestion, la transparence des comptes et la bonne affectation des ressources confiées par les donateurs. La Fondation peut également être contrôlée par les autorités publiques compétentes, notamment la Cour des comptes et l'IGAS.



Une action inscrite dans des réseaux internationaux

Pour amplifier son impact, la Fondation agit en coopération avec les principaux réseaux internationaux engagés contre la lèpre :

- l'ILEP, fédération internationale des organisations de lutte contre la lèpre, réunissant 14 membres dans 55 pays ;
- l'UIARF, réseau international des associations Raoul Follereau engagé dans la lutte contre l'exclusion sociale liée à la lèpre.

Des personnes engagées dans l'action

La Fondation vit grâce à l'engagement d'hommes et de femmes, convaincus par le message de Charité sans frontière que son fondateur Raoul Follereau a transmis. Ce sont des salariés dont l'effectif moyen en équivalent temps plein a été de 149 en 2025. Ce sont également des bénévoles réguliers impliqués dans les instances de la Fondation ou organisés en délégations départementales pour assurer la diffusion du message de Raoul Follereau ainsi que de nombreux quêteurs qui se mobilisent lors des Journées mondiales des malades de la lèpre. Ce sont aussi et surtout les donateurs, qui par leur générosité donnent à la Fondation les moyens concrets de ses actions.

Des fondations abritées

La Fondation agit soit directement, soit par l'intermédiaire de fondations abritées. En effet, les statuts de la Fondation Raoul Follereau lui confèrent la capacité d'abriter des fondations, dont l'objet est conforme au sien. Elle leur offre ainsi le cadre juridique ainsi que les services pour la gestion de leurs projets. En 2025, neuf fondations sont sous l'égide de la Fondation Raoul Follereau :

- la fondation Séverine Degrand ;
- la fondation Guilde Européenne du Raid ;
- la fondation Insertion Emploi Occitanie ;
- la fondation A2ES ;
- la fondation des Patronages ;
- la fondation Jean Cassaigne ;
- la fondation Eiramel ;
- la fondation Bazin ;
- la fondation Adessep.

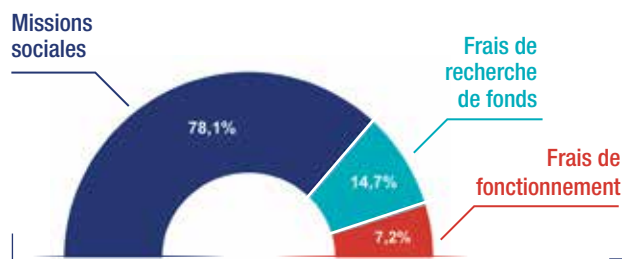
Les comptes de ces fondations abritées font partie intégrante de ceux de la Fondation Raoul Follereau.

Des structures complémentaires

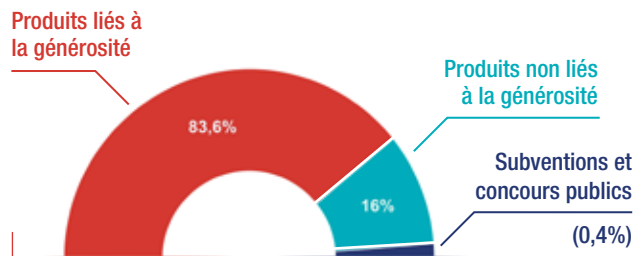
Pour réaliser son action caritative, la Fondation Raoul Follereau s'appuie sur deux structures indépendantes qui contribuent à la réalisation des projets et programmes ou à ses ressources : la SARL Follereau Logistique, centrale d'achats de produits et matériels destinés aux partenaires et la SCI Dantzig Immo, destinée à gérer les immeubles de rapport.

Les chiffres clés de l'activité 2025

Total des emplois 2025 : 11 115 k€

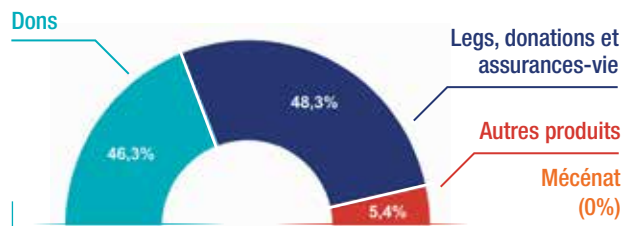


Total des ressources 2025 : 11 347 k€



Produits liés à la générosité

Les produits liés à la générosité du public comprennent les dons, les legs, les donations, les assurances-vie, le mécénat d'entreprise et d'autres produits (essentiellement financiers). En 2025, ils ont représenté 9,5 M€.



Utilisation des ressources de la générosité (dons et legs)

En 2025, sur 100 € provenant de la générosité :

77 € ont été utilisés pour les actions de la Fondation ;

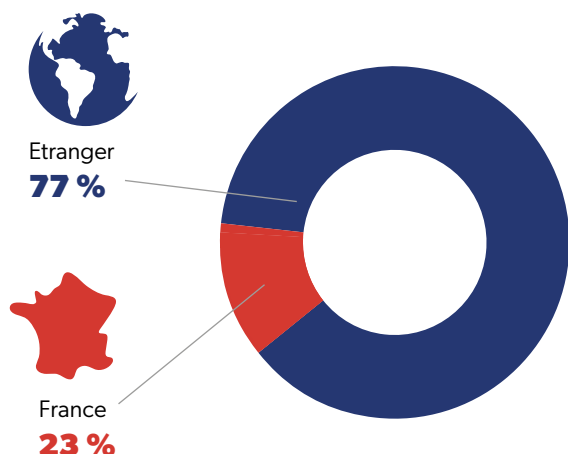
17 € pour les frais de collecte et de traitement.

La Fondation ne recevant aucune subvention, ses ressources sont issues principalement de la générosité. Pour assurer chaque année un niveau de ressources permettant la continuité de nos actions, nous devons procéder à de nombreuses et coûteuses actions de collecte. Cependant, vous pouvez nous aider à diminuer ces dépenses en privilégiant les modes de dons moins coûteux, soit via notre site internet www.raoul-follereau.org, soit en choisissant le prélèvement automatique.

6 € ont servi au financement du fonctionnement.



Elles représentent 8 685 k€ soit 78,1 %
des emplois et se répartissent de la façon suivante :



Missions sociales 2025

Les missions sociales représentent l'action de la Fondation Raoul Follereau contre la lèpre et les maladies similaires, leurs causes et leurs conséquences. Les coûts de ces missions sociales sont constitués des aides directement versées, des dépenses liées aux projets menés directement par la Fondation, comme le fonctionnement du Centre de traitement de la lèpre et de l'ulcère de Buruli (CDTLUB) à Pobè au Bénin, ainsi que des coûts des services chargés de l'attribution et du suivi de ces aides.

La Fondation mène également des actions en faveur de la réinsertion en zone rurale en France par l'intermédiaire de l'association indépendante Terre d'Entraide, et poursuit des actions en faveur des populations défavorisées au Moyen-Orient. À noter qu'en raison de son recentrage sur la lutte contre la lèpre et les MTNC, la Fondation réduit progressivement ces actions.

D'autres actions enfin, sont réalisées par l'intermédiaire des fondations abritées.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (LOI n°91-772 du 7 AOÛT 1991)

Organisme faisant appel à la générosité du public, la Fondation Raoul Follereau élabore un compte d'emploi des ressources collectées auprès du public selon le nouveau format normalisé en 2018. Ce document figure dans les comptes 2025 et est téléchargeable sur **le site internet de la Fondation**.

Compte de résultat par origine et par destination

	EXERCICE 2025	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE 2024	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
PRODUITS PAR ORIGINE				
Produits liés à la générosité du public	9 486 845 €	9 486 845 €	10 543 154 €	10 543 154 €
Produits non liés à la générosité du public	1 813 609 €	0 €	2 526 076 €	0 €
Subventions et autres concours publics	47 038 €	0 €	17 174 €	0 €
Total des ressources de l'exercice	11 347 492 €	9 486 845 €	13 086 404 €	10 543 154 €
Reprises sur provisions et dépréciations	22 203 €	0 €	693 €	0 €
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	546 804 €	196 880 €	326 054 €	128 082 €
Total	11 916 498 €	9 683 725 €	13 413 152 €	10 671 236 €
CHARGES PAR DESTINATION				
Missions sociales	8 685 372 €	7 506 529 €	9 875 180 €	7 969 282 €
Frais de recherche de fonds	1 635 589 €	1 635 589 €	2 019 778 €	2 019 778 €
Frais de fonctionnement	794 318 €	570 349 €	789 710 €	597 245 €
Total des emplois de l'exercice	11 115 279 €	9 712 467 €	12 684 668 €	10 586 305 €
Dotations aux provisions et dépréciations	10 152 €	0 €	44 343 €	31 620 €
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €	0 €	0 €
Reports en fonds dédiés de l'exercice	924 690 €	104 881 €	556 508 €	46 590 €
Total	12 050 121 €	9 817 348 €	13 285 519 €	10 664 515 €
Excédent ou insuffisance des ressources *	-133 623 €	-133 623 €	127 633 €	6 721 €

Bilan simplifié

ACTIF NET	2025	2024
Actif immobilisé	14 725 059 €	16 391 592 €
Actif circulant	24 844 255 €	23 367 173 €
dont placements financiers	13 512 537 €	16 006 793 €
Comptes de régularisation	80 769 €	214 461 €
TOTAL ACTIF	39 650 083 €	39 973 225 €

PASSIF	2025	2024
Dotations	8 303 927 €	8 168 865 €
Réserves	14 595 943 €	14 589 222 €
Résultat de l'exercice	-133 623 €	127 633 €
Provisions pour risques	49 305 €	58 402 €
Fonds reportés et dédiés	8 768 173 €	9 297 937 €
Dettes	7 410 313 €	7 731 167 €
Produits constatés d'avance	656 047 €	0 €
TOTAL PASSIF	39 650 083 €	39 973 225 €

Actif immobilisé. L'actif immobilisé comprend le patrimoine immobilier de la Fondation et des entités combinées : siège social, centre de traitement de Pobè au Bénin et autres immeubles d'exploitation. Il comprend également les biens reçus par legs et destinés à être cédés, des participations financières et des créances qui leur sont rattachées ainsi que des prêts. En effet, la Fondation agit principalement par la réalisation de projets ou par l'octroi d'aides financières, mais également et de façon marginale, par l'octroi de prêts à taux zéro.

Actif circulant. Les actifs circulants correspondent majoritairement aux placements financiers et à la trésorerie de la Fondation qui trouvent leur contrepartie dans les réserves et les fonds dédiés. Ils comprennent également les créances et comptes apparentés.

Dotations et réserves. La dotation de la Fondation et les dotations de ses fondations abritées représentent 8 304 k€.

Les réserves sont constituées des résultats excédentaires et correspondent aux ressources de la générosité collectées et non utilisées. Elles permettent à la Fondation de disposer de la trésorerie pour les investissements nécessaires à ses projets (hôpital de Pobè au Bénin par exemple). Elles permettent surtout de garantir les engagements budgétaires donnés aux partenaires publics et privés en début d'année, alors que les ressources correspondantes ne sont encore ni disponibles, ni même assurées. À fin 2025, elles représentent 14,6 M€ soit un peu plus d'une année d'activité. Elles sont gérées dans des fonds communs de placements, ou des contrats de capitalisation ainsi que dans divers instruments de trésorerie (livrets et comptes à terme).

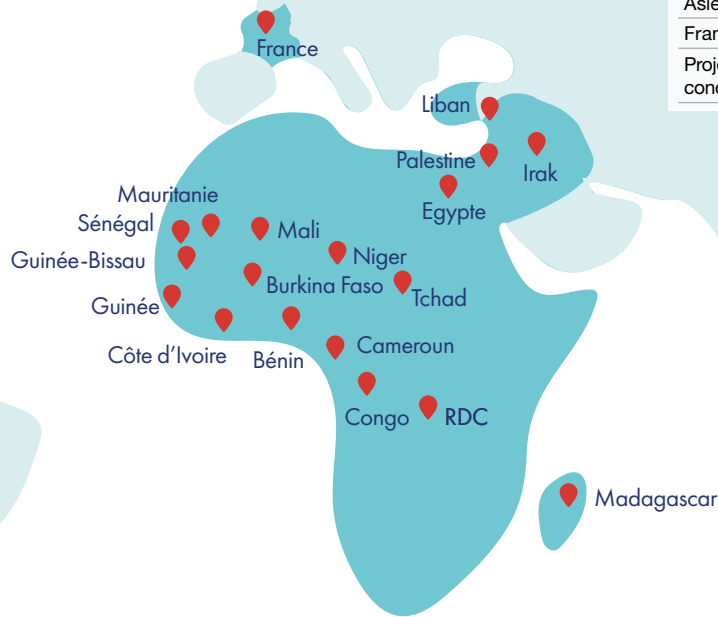
Fonds reportés et dédiés. Les fonds reportés correspondent à la partie des produits de legs ou donations non encore encaissée. Ces sommes sont rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie, le compte « utilisation de fonds reportés ». Ils s'élèvent à 6 133 k€ fin 2025.

Les fonds dédiés sont des ressources que les financeurs ont souhaité affecter à un projet ou une action et qui n'ont pas pu être utilisées au cours de l'exercice. Fin 2025, ces fonds dédiés représentent 2 636 k€ dont 257 k€ pour les seules fondations abritées.



Les données financières présentées dans ce document sont tirées des comptes annuels qui sont disponibles dans leur intégralité sur le site de la fondation : www.raoul-follereau.org ou à partir du QR code ci-joint et publiés sur le site du Journal Officiel : www.journal-officiel.gouv.fr. Ils peuvent être obtenus sur simple demande en s'adressant à la Fondation par téléphone : 01 70 38 92 83, ou par mail : donateurs@raoul-follereau.org.

AU TOTAL,
CE SONT
**217 PROJETS
SOUTENUS
EN 2025
DANS 21 PAYS.**



La Fondation agit

- par des actions de long terme, avec un soutien fidèle à de nombreux partenaires de terrain, au premier lieu desquels les programmes nationaux de lutte contre la lèpre et l'ulcère de Buruli ;
- par la présence de son centre hospitalier à Pobè au Bénin ;
- par la mise en œuvre de projets intégrés à fort impact social ;
- par le financement de projets de recherche fondamentale ou clinique ;
- par des aides sociales ;
- par des actions de formation et de documentation.

Une stratégie en 7 piliers

RÉPARTITION DES MISSIONS SOCIALES PAR PILIERS

1 Dépister et casser la transmission	2 295 735 €
2 Prendre en charge le handicap	534 107 €
3 Soigner et se soigner	1 246 317 €
4 Donner accès à l'eau et améliorer l'hygiène	297 943 €
5 Développer l'accompagnement social des populations vulnérables	691 767 €
6 Renforcer les systèmes de santé	704 195 €
7 Plaidoyer et sensibilisation	1 421 936 €
Total des actions de lutte contre la lèpre et les maladies similaires	7 192 000 €
Autres missions sociales	1 493 372 €
Total missions sociales	8 685 372 €

D'autres missions sociales incluent :

- les projets menés par l'intermédiaire des fondations abritées (26 projets soutenus en 2025) ;
- les actions poursuivies au Moyen-Orient en faveur des populations défavorisées (en cours de désengagement) ;
- les actions en faveur de la réinsertion dans les zones rurales en France (en cours de transfert vers l'association Terre d'Entraide) ;
- des projets à fort impact social, à proximité immédiate de nos principales zones d'intervention.

2025 : L'intégration de plusieurs maladies pour plus d'efficience

Fortes de décennies d'expérience acquises en particulier dans la lutte contre la lèpre, la Fondation se donne comme mission de lutter contre la lèpre et les maladies tropicales négligées à manifestation cutanée, leurs causes et leurs conséquences.

L'intégration des maladies tropicales négligées à notre combat contre la lèpre multiplie l'impact de notre action, ces maladies partageant bien souvent les mêmes caractéristiques : des pathologies invalidantes et fortement stigmatisantes.

La lutte contre les causes de ces maladies, liées à la pauvreté, et les conséquences, handicap et exclusion, est focalisée sur les personnes et non pas sur leur maladie. Nous adoptons une approche holistique qui va au-delà du seul volet médical, et prend en compte toutes les dimensions de la personne.

Quelques initiatives phares en 2025



Pobè : un centre de référence pour les plaies chroniques au Bénin



À la demande de l'État béninois, la Fondation gère depuis 2004 le centre Raoul et Madeleine Follereau de Pobè, spécialisé dans les plaies chroniques, et pôle d'excellence pour la recherche clinique. Le centre au sein duquel travaillent 62 personnes, comporte 86 lits d'hospitalisation toujours occupés.

Chaque année, il pratique près de 2 000 consultations au centre, 700 consultations lors de tournées dans 14 villages couvrant un territoire de 4 500 km², ainsi que 360 interventions chirurgicales. Il dispose également d'un laboratoire PCR et d'une école à l'hôpital. L'ensemble de ces activités représente un budget annuel de 700 k€.

Par ailleurs, deux essais cliniques y sont actuellement menés.

Habena : quand la persévérance fait des miracles au Tchad



Porté par l'infirmière Maïlarmé Taïtoun, personne riche d'une compassion sans limite et d'une compétence solide, le centre de Habena au cœur d'un quartier d'anciens malades à N'Djamena trouve un nouveau souffle en s'installant dans un bâtiment rénové par la Fondation. Ce centre est devenu le lieu principal de consultation du Programme National de Lutte contre la Lèpre au Tchad.

L'infrastructure est aujourd'hui prête à accueillir des malades en hospitalisation. Coût de la rénovation : 65 k€ co-financée avec deux organismes partenaires : Secours Lèpre (Canada) et l'Asociación Amigos de los Leprosos Raoul Follereau (Espagne).



Le pouvoir de l'écoute : réintégrer les malades en Côte d'Ivoire



Forts des conclusions d'une recherche anthropologique qui ont été rendues en janvier 2025, la Fondation finance pour plus de 40 k€ par an un programme social incarné par sœur Tano, l'infirmière du Programme National de Lutte contre l'Ulcère de Buruli. Les personnes atteintes de maladies tropicales à manifestations cutanées restent souvent prisonnières de la crainte du regard des autres, et de leur propre image.

Grâce à un véhicule fourni par la Fondation en 2025, sœur Tano parcourt le pays pour les aider à reprendre confiance et retrouver une place dans la société.

Sensibiliser par la photographie en France



En France, le bénévolat de la Fondation a déployé une expo-photo « Regards sur la lèpre » qui a été présentée à Paris, à Reutenbourg (Strasbourg) et à Nancy. Cette exposition a permis de sensibiliser plus de 550 visiteurs.



Retrouvez le détail de ces projets en vous connectant sur notre site : www.raoul-follereau.org

Nous contacter

Bénévolat
Claire Sot : 06 15 53 71 35
benevolat@raoul-follereau.org

Relation donateurs
Cécile Aerts : 01 70 38 92 83
donateurs@raoul-follereau.org

Legs, assurance-vie et donations
Valérie Namuroy : 01 70 38 92 76
legs@raoul-follereau.org